

Les Cloches de LAURAC en Vivarais.

Depuis fort longtemps, les cloches n'ont cessé de marquer par leurs accents de bronze les joies et les peines du village, des joyeux carillons de Pâques, des baptêmes, des mariages, aux tristes glas des enterrements ou au tocsin des grandes catastrophes Elles nous sont familières en égrenant les heures de la journée et de la nuit et l'Angélus de 7 heures, midi et 19 heures.

Grosse cloche.

Elle porte les inscriptions suivantes en latin :

- FIDELES CHRISTI CONGREGO AD IMPLORANDAM IPSIUS MISERICORDIAM SANCTUMQUE NOMEN EXALTANDUM.
- AUCTA AC RESTAURATA SUM ANNO 1821 CURA D. AUGUSTINI ALLIGNOL, PAROCHI, ET D.L. VICTORIS RUELLE, VICI PRAEFECTI.
- NOMEN MARIAM ACCEPI A.D. CHAROLO DE FONTAINE LOGERES ET DE THERESIA MELANIA PAVIN.

Traduction :

J'assemble les fidèles du Christ pour implorer sa miséricorde et exalter son saint nom.

J'ai été agrandie et restaurée en l'an 1821 par les soins de D. Augustin Allignol, curé, et D.L. Victor Ruelle, maire du village.

J'ai reçu le nom de Marie par Charles Fontaine de Logères et Thérèse Mélanie Pavin.

Cloche moyenne centrale.

Inscription en latin et français :

- IN NOMINE DOMINI FIDELES CONGREGO ET TEMPESTATES DISPERGO.
- AU NOM DE DIEU J'ASSEMBLE LES CHRETIENS ET CHASSE LA GRELE DE LEURS BIENS.
- CURAVIT D. GUIL MAINIER PUB. REI PROCURATOR AN. D. MDCCLV, MONTCOUQUIOL CONSULE.

Traduction :

Au nom du Seigneur j'assemble les fidèles et je disperse les tempêtes.

Par les soins de D. Guil. Mainier, procureur public, en l'an du Seigneur 1755, Montcouquiol consul.

Petite cloche

L'inscription en français est gravée à son sommet :

- CONFRERIE DES GONFALONS DE SAINT SEBASTIEN. FONDUE PAR LES DONS DES CONFRERES EN L'AN 1821, RECTEUR ANDRE BERAUD, VICE-RECTEUR JOSEPH ROURE.
- J'AI ETE NOMMEE MARTHE PAR LOUIS REYNAUD ET MARIE MEYNIER, NEE MOLLIER.

Quelques précisions :

La cloche moyenne la plus ancienne datant du 18^e siècle a dû échapper au travers de la tourmente de la révolution, bien qu'elles fussent réquisitionnées en vue de la fabrication de canons... Cette dernière porte la signature de Vadeton, fondeur.

Pour la grosse cloche, la commune décide de passer une convention avec Pierre Decharme, fondeur, de Bassoncourt (Haute-Marne). Du 2 au 10 octobre 1821 celui-ci menait à bien les travaux de fonte d'une cloche ancienne brisée quelques temps auparavant. C'est sur celle-ci que frappe le marteau pour sonner l'heure. (*Le poids de cette cloche était donné en 1821 pour 10 quintaux et 18 livres, soit environ 510Kg*)

Pour la petite, le 17 octobre 1821, aux termes d'une autre convention, Pierre Decharme coulait une autre cloche pour la confrérie des pénitents. (*Le poids de cette cloche était de 200 livres, soit environ 100Kg*)

La bénédiction de ces deux cloches eut lieu le 27 novembre 1821 avec messe solennelle célébrée par M. Maurin, curé de Largentière, assisté de MM. Allignol curé de Laurac, de Chaylus Rochemure, ancien chanoine de Bayeux, et des curés des paroisses voisines.

Ces trois cloches furent à nouveau installées dans le clocher actuel vers 1845/1848.

Le GLAS.

L'ancienne tradition était de sonner le glas dès que le prêtre était prévenu d'un décès : A Laurac, six séries de trois tintements pour un homme, cinq séries de trois pour une femme. Pour un enfant deux cloches sonnent au lieu de trois.